

RÈGLEMENT DU PRIX DU MEMOIRE

«MUSEE DE PONT-AVEN : LE DROIT DE TOUT OSER

Pour les 40 ans de l'établissement, le Musée de Pont-Aven et les Amis du musée lancent le premier « Prix du mémoire Musée de Pont-Aven : le droit de tout oser ».

Le Musée de Pont-Aven, associé aux Amis du Musée de Pont-Aven, s'ouvre au monde universitaire et souhaite soutenir les étudiant.e.s avec son nouveau « Prix du mémoire Musée de Pont-Aven : le droit de tout oser ». Il s'agit de récompenser des travaux de recherche innovants et de qualité réalisés par des étudiant.e.s, prioritairement en histoire / histoire de l'art, portant sur les collections, les artistes, la région et les périodes historiques présentés au musée.

Le centre de ressources du musée, riche de plus de 400 manuscrits d'artistes et 6500 ouvrages et documents (monographies, ouvrages généraux sur Pont-Aven, catalogues d'expositions, dossiers thématiques et d'artistes, etc.) peut aider à rassembler des sources et de la documentation.

1. Conditions d'éligibilité du mémoire

- Être un mémoire de recherche (issue d'une université ou école) à un niveau M1 ou M2 ;
- Porter sur une thématique relative aux collections, artistes, région et périodes historiques présentés au musée (du 1850 à 1950, en lien avec les peintres de la collection, l'école de Pont-Aven, les artistes Nabis, la Bretagne, la documentation du centre de ressources...)
- Être rédigé en français ;
- Avoir été achevé et soutenu entre 2023 et 2025.

2. Procédure de candidature

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de soumettre leur candidature **avant la date limite du 30 septembre 2025**. Dans l'objet du mail doit figurer « [PRIX DU MÉMOIRE MUSÉE DE PONT-AVEN] ». Vous recevrez ensuite un mail confirmant la prise en compte et la validité de votre candidature.

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants et être adressés avant le **30 septembre 2025** :

- le mémoire et ses annexes sous format pdf,
- un résumé du mémoire sous format word (5000 signes) : le résumé doit comprendre une définition de l'objet d'étude, une présentation rapide des sources et de la problématique ainsi que les principaux résultats de la recherche,
- vos coordonnées téléphoniques, électroniques et postales.

3. Processus de sélection

Les mémoires soumis seront évalués par un comité scientifique composé d'universitaires, de professionnels des musées et de représentants de l'association des Amis du musée :

Les noms des membres du comité seront dévoilés ultérieurement.

Les critères d'évaluation incluront l'originalité de la recherche, la qualité de l'argumentation, la méthodologie utilisée et la contribution à la discipline.

4. Annonce des résultats

Les résultats seront annoncés au dernier trimestre 2025.

5. Récompenses

Le ou la lauréat.e du Prix recevra une **bourse de 1000 euros** offerts par les Amis du Musée de Pont-Aven et la possibilité de réaliser une conférence présentant son sujet au Musée de Pont-Aven (rétribution à hauteur de 300 euros + frais de transport et d'hébergement pris en charge par les Amis du Musée de Pont-Aven).

Contact

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter Camille Armandary camille.armandary@cca.bzh.

L'inscription vous permet de participer au Prix du mémoire Musée de Pont-Aven ; la base légale est l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles (consentement) ; les destinataires de données sont l'organisateur du prix, ses services internes en charge de la gestion de la mailing list et de la communication. **La durée de traitement des données est limitée au temps pendant lequel vous souhaitez participer au Prix, au plus tard jusqu'à l'annonce du/de la gagnant.e au dernier trimestre 2025. En ce qui concerne le/la gagnante, nous allons les conserver le temps de la publication qui suivra l'annonce et au plus tard décembre 2026.** Vous avez la possibilité de retirer votre consentement et de vous désinscrire à chaque moment en envoyant un mail à museepontaven@cca.bzh.



**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
DEMANDE DE PARTICIPATION AU « PRIX DU MÉMOIRE
MUSÉE DE PONT-AVEN : LE DROIT DE TOUT OSER »**

ATTENTION :

Tout formulaire de candidature qui présentera des erreurs ou anomalies dans le remplissage des champs NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE.

1. CANDIDAT

Nom et prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

Nationalité

Tél

Email

2. MÉMOIRE

Master 1

Master 2

Titre du mémoire en préparation

Nom - prénom du directeur ou de la directrice de recherche

Université ou école de rattachement

IMPORTANT

I. Pour être enregistré, le dossier de candidature complet doit obligatoirement faire l'objet d'un envoi avant **le 30 septembre 2025 minuit**, par voie électronique à l'adresse suivante : museepontaven@cca.bzh

Il est demandé aux candidats de procéder au regroupement des différents documents du dossier de candidature en un seul fichier au format PDF, ne dépassant pas 5 Mo. Le fichier devra être nommé sur le modèle suivant : MPA_Candidature_Prix_Master_NOM_2024.pdf

II. Le dossier comprendra :

1. le présent formulaire de candidature,
2. un C.V,
3. le descriptif du projet de mémoire, de 1 à 3 pages maximum, décrivant le sujet, les objectifs du mémoire et ses enjeux, l'angle de traitement du sujet, son caractère innovant, son lien avec l'un des axes, tels que présentés dans le règlement du prix, les références bibliographiques principales, et si possible, l'exploitation attendue des ressources documentaires et des collections du Musée de Pont-Aven,
4. le mémoire.

Lieu et date

Signature du candidat